

- Institut de langue et civilisation françaises
- 

### Grammaire et morphologie (2FM0007)

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
<b>Certificat d'études françaises</b>	<b>Cours: 3 ph</b>	Voir ci-dessous	
<b>Pilier principal B A - français langue étrangère</b>	<b>Cours: 3 ph</b>	Voir ci-dessous	

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

#### Période d'enseignement:

- Semestre Printemps, Semestre Automne

#### Equipe enseignante

Philippe Péter; Alain Kamber; Maud Dubois

#### Contenu

Semestre d'automne : analyse et syntaxe de la phrase simple, morphologie verbale, emploi des modes et des temps.

Semestre de printemps : analyse et syntaxe (exercices de révision), les déterminants et les pronoms.

#### Forme de l'évaluation

Les cours du module écrit sont évalués sur la base d'un examen écrit annuel unique de 4 heures (2 h. pour l'orthographe et la grammaire, 2 h. pour l'expression écrite). La partie « grammaire » porte sur l'ensemble de la matière traitée durant l'année.

Attestation 1 semestre (5 crédits ECTS) : c'est la note du dernier test de grammaire du semestre qui fournit la note d'attestation pour les étudiants qui en font la demande.

Attestation 2 semestres (10 crédits ECTS) : c'est la moyenne des notes du dernier test de chaque semestre qui fournit la note d'attestation pour les étudiants qui en font la demande.

#### Documentation

Manuel de théorie et cahier d'exercices à acheter au début de l'année.

#### Pré-requis

Aucun

#### Forme de l'enseignement

Explications théoriques et exercices pratiques

#### Objectifs d'apprentissage

Au terme de la formation l'étudiant-e doit être capable de :

- Décrire le système des déterminants
- Désigner les classes et fonctions grammaticales
- Décrire le système des temps verbaux
- Appliquer les connaissances dans des exercices
- Décrire le système des pronoms

#### Compétences transférables

- Appliquer ses connaissances à des situations concrètes
- Communiquer dans une seconde langue avec détection des risques spécifiques ("faux frères")